Les enjeux de la mise en oeuvre de la transition énergétique pour l’emploi

VIE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIÉE LE 10/07/2014

Saisine liée : L'EMPLOI DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Une nouvelle saisine de la section du travail et de l'emploi

Dans le contexte d’adoption de la stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable, le Conseil économique, social et environnemental entend apporter sa contribution sur les enjeux de sa mise en oeuvre pour l’emploi.

La transition écologique englobe plusieurs processus de transformation économique et sociale. Au-delà de la seule transition énergétique, la transition écologique concerne les activités liées à la préservation et à la promotion de la biodiversité, le développement de modèles de production et de consommation circulaires pour éviter le gaspillage des matières premières, la réorientation adéquate des politiques de transport et de construction, la prévention des risques sanitaires et environnementaux.

Le développement de ces activités est facteur de création d’emplois et contribue à la consolidation d’une stratégie économique adaptée aux contraintes mondiales. Cependant, la question des emplois de la transition écologique déborde largement le champ des métiers directement liés aux activités environnementales (selon le Commissariat général au développement durable, la protection de l’environnement, la gestion des ressources naturelles, l’ingénierie et la R et D ainsi que certains services publics). Elle englobe aussi les métiers existants affectés qualitativement et quantitativement par les mutations de l’économie en lien avec le développement durable.

Le projet d’avis sur les emplois de la transition écologique s’inscrit dans la droite ligne des avis rendus par le CESE sollicité par le Gouvernement sur le projet de loi de programmation pour la transition énergétique. Le présent projet d’avis a vocation à compléter ce dernier sur la partie emplois en y consacrant 3 volets.

Il présentera, dans un premier volet, **un bilan des emplois aujourd’hui concernés par la transition écologique.** Il envisagera aussi leur évolution depuis le lancement du Grenelle de l’environnement. Cette analyse portera non seulement sur les emplois directement associés aux « éco-activités » mais aussi sur les emplois affectés par les transformations induites dans presque tous les secteurs par les objectifs de développement durable (éco-concevoir, éco-construire, éco-gérer). Le projet d’avis engagera également une réflexion sur les effets de cette évolution des façons de produire et de consommer en termes de création, de transformation et de destruction d’emplois.

Le deuxième volet de l’avis portera sur **les efforts nécessaires en matière de transition professionnelle** pour les secteurs devant faire évoluer leurs pratiques. De tels efforts se déclinent en termes de sensibilisation des instances de gouvernance aux objectifs de la transition écologique, de choix d’investissement et de responsabilité sociétale des entreprises. Un accent particulier devrait être mis sur les enjeux de formation, de qualification et de certification professionnelle nécessaires à ces nouveaux métiers. L’avis dressera un bilan des formations initiales existantes et de l’offre de formation continue au regard des besoins identifiés. Enfin, il s’efforcera d’éclairer les conditions dans lesquelles la reconnaissance et le développement des métiers de la transition écologique pourraient être encouragés au niveau des branches professionnelles.

Le troisième volet de l’avis portera sur les **conditions de soutiens aux secteurs garantissant des transformations et des créations d’emplois** dans le cadre de la transition écologique. L’orientation de l’investissement vers des projets et des emplois répondant à l’objectif de développement durable conditionne en effet la mise en oeuvre de la stratégie arrêtée au niveau national et européen. L’avis s’efforcera de mettre en exergue les externalités positives pour l’emploi des politiques publiques de soutien à la transition écologique. Il abordera la question des effets incitatifs en termes d’emploi, à court et à plus long terme, y compris à l’échelle des territoires.

La section du travail et de l'emploi en charge de la préparation de cet texte a nommé Bruno GENTY (groupe environnement et nature) et Marie-Béatrice LEVAUX (groupe des personnalités qualifiées), rapporteurs de ce projet d'avis.

© - copyright CESE - Mai 2024